

La grande question consiste à savoir si les provinces d'Ontario et de Québec se repentent. Sont-elles disposées à se lancer dans une voie nouvelle? Sont-elles prêtes à tracer une nouvelle ligne de conduite d'ordre national en matière de houille? La Chambre est-elle prête à adopter de nouvelles résolutions au sujet d'un programme du combustible? Dans le cas de la négative, nous continuerons à nous acheminer dans la voie dangereuse que nous suivons depuis tant d'années. Il n'y a, à notre problème, aucune autre solution.

Avant de reprendre mon siège, je veux toucher la question du gaspillage de gaz que l'honorable député de Macleod (M. Hansell) a soulevée. L'honorable député parlait surtout de ce qui se passait dans la vallée Turner avant l'arrivée au pouvoir du Crédit Social en Alberta. Il se produisait alors un gaspillage de gaz formidable dans cette région; le flambement était continu; grâce à une sage politique de conservation du gaz, cependant, le gouvernement créditiste de l'Alberta a réduit le nombre des foyers à deux de peu d'importance. Depuis quatre ans, le gaspillage a été énormément réduit. On renvoie, en des chambres pratiquées dans le sol, le gaz qui pouvait auparavant s'en échapper, de façon à aider la montée du pétrole dans les puits. L'ensemble du procédé s'appelle "retour de pression".

Par suite de ce programme, le gaspillage est moins considérable. L'argument de l'honorable député de Macleod garde cependant sa valeur. L'Alberta possède une quantité formidable de gaz qu'on pourrait, moyennant une pipeline et la garantie d'un marché, transporter vers cette partie du pays. Nous pourrions transformer la houille de l'Alberta de façon à en tirer l'essence et d'autres variétés de pétrole qu'une pipeline pourrait transporter suivant les besoins dans toute autre région du Canada. Tout ce qu'il faut, c'est la garantie d'un marché et d'un prix. L'entreprise privée saura alors qu'elle ne perdra pas ses placements. Si le Gouvernement affecte de l'argent à l'entreprise, une opposition agitée ne l'accusera pas d'avoir gaspillé les deniers publics. Je ne pousserai pas plus loin l'argumentation pour l'instant.

M. PERCY C. BLACK (Cumberland): Monsieur l'Orateur, je viens de Cumberland où se trouve le deuxième champ houiller en importance dans l'Est du Canada. Le besoin de houille intéresse nos gens. Je suis du nombre de ceux qui, depuis plusieurs années, préconisent l'adoption d'un programme d'ordre national en matière de houille et d'acier. C'est feu l'honorable Gordon S. Harrington, ancien ministre des Mines et du Travail en Nouvelle-Ecosse, qui prit l'initiative de ce mouvement. Il préconisait l'adoption d'un tel programme en 1925, et ne cessa de le préconiser jusqu'en 1933, avec beaucoup de succès. Il

[M. Blackmore.]

en est résulté qu'on a expédié un million et demi de tonnes de houille de la Nouvelle-Ecosse au centre du Canada, de plus que par le passé. Les habitants de cette région apprirent à se servir de ce combustible et ils en apprécièrent les qualités.

Le problème avait été suscité par une trop grande productivité en Nouvelle-Ecosse et un marché local restreint. Les mines n'étaient exploitées qu'une, deux ou trois journées par semaine et le marché intéressant cette production était fort incertain. Notre houille devait concurrencer un charbon bon marché apporté d'outre-mer en qualité de charbon de soute, et la houille importée des Etats-Unis. On nous a dit alors que certaines houillères de l'Ohio, qui avaient autrefois appartenu au Grand-Tronc, produisaient du charbon que les chemins de fer Nationaux du Canada transportaient à raison de 91c. la tonne, et ce tarif est même descendu le mois suivant à 89c. la tonne.

Il a fallu faire des efforts considérables pour réaliser ce programme canadien du combustible. Il a fallu augmenter les droits imposés sur la houille et verser des subventions qui furent en grande partie soldées par ces droits. J'ai été désappointé d'entendre le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnement (M. Howe) déclarer que la production en Nouvelle-Ecosse ne sera que de 5 millions et demi de tonnes cette année, malgré le grand besoin de houille qui se fait sentir présentement.

La production devait atteindre en Nouvelle-Ecosse le minimum de 7 millions de tonnes, pour s'élever jusqu'à 9 ou 10 millions. A deux ou trois reprises, j'ai demandé au ministre si l'on projetait une enquête en Nouvelle-Ecosse en vue de relever la production. Je l'ai prié de me dire si l'on s'abouchait avec les propriétaires et les exploitants de mines afin de connaître leur avis sur la possibilité de répondre aux besoins actuels de l'Ontario et de Québec.

Le rendement a diminué en Nouvelle-Ecosse par suite de l'enrôlement au début de la guerre de plusieurs mineurs expérimentés, nécessaires à une production maximum. Malheureusement, quelques-uns d'entre eux sont morts, un grand nombre ont subi des blessures et d'autres ne veulent pas retourner dans les mines. Pourvu qu'on étudie le problème sagement, on peut augmenter le rendement en Nouvelle-Ecosse. Une commission royale très compétente enquête sur la question de la houille, sous la direction du juge Carroll. Nous attendons patiemment son rapport. Quand la Chambre en sera saisie, j'espère qu'on s'en inspirera pour établir un programme favorable, non seulement aux régions productrices, mais aux provinces centrales, qu'il protégera contre une crise semblable à celle qui sévit actuellement.